

N° 400 – JANVIER 2014



Les Vœux du Maire

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, j'ai le plaisir de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014.

Dans un monde qui isole, qui bouscule, un monde qui se fait plus dur pour beaucoup d'entre nous, cette période de fêtes de fin d'année n'est pas un luxe mais un moment de réconfort.

Malgré un contexte difficile, nous devons ne pas sombrer dans la morosité. Pour preuve, le démarrage des travaux de viabilisation du lotissement « La coulée verte » (26 lots) et l'installation d'un kinésithérapeute sur notre commune témoignent d'un certain dynamisme local.

Le développement de Kersaint se poursuit avec la mise en service en début d'année de la future station d'épuration à Kéralias. Un investissement important pour recevoir de nouveaux raccordements et avoir une qualité de rejet irréprochable dans l'Aber-Benoît.

Lancés de longue date, et encore à l'étude sur l'année 2013 des projets sont en cours de finalisation.

- L'opération « Cœur de bourg » dont le dossier d'appel d'offres des espaces publics est réalisé.
- L'acquisition du presbytère devrait être effective dans quelques semaines après diverses tractations et modifications d'urbanisme.

Un dossier moins visible, mais qui a demandé un auto - financement important (plus de 100 000€) à notre collectivité : l'Animation Loisirs Sans Hébergement « Am Stram-Gram » de Plabennec, inauguré le 18 octobre dernier. Les équipements intercommunaux sont aujourd'hui indispensables pour répondre à un moindre coût aux besoins du plus grand nombre.

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014, selon un nouveau mode électif pour Kersaint. Pour toutes les communes de 1 000 habitants et plus, c'est le scrutin de liste qui va s'établir avec obligation de respecter la parité (hommes/femmes).

Mieux vivre ensemble, tel est l'objectif que nous pouvons nous donner pour cette nouvelle année. Nombreux sont ceux qui donnent de leur temps pour animer la commune et participer à son développement associatif. Je les en remercie.

Je remercie également le personnel communal, les élus et les membres du CCAS pour leur implication et leur volonté de rendre le meilleur service à la population.

Bonne et heureuse année 2014 à vous tous, vos familles et associations.

Jean-Yves ROQUINARC'H,
Maire

SANTE - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.

Consultations sans rendez-vous : de 8h30 à 11h – de 16h30 à 19h tous les jours – 13h30 à 15h tous les jours sauf le jeudi. Samedi de 9h à 12h.

Ne pas venir au cabinet le lundi pour renouvellement de traitement, consultation de nourrissons, certificat, vaccination...

Un secrétariat téléphonique prendra les appels avec possibilité de rendez-vous selon les cas.

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR.

Claude MARCHADOUR, 3 place Félix Guéguen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

GARDES MEDICALES

Appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde le week-end.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le 32 37, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

CABINET INFIRMIER 2 place de la Mairie ☎ 02.98.37.63.41

HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

↑ HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat :

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

Pour une organisation rationnelle du travail, l'accueil du public se fera de préférence le matin.

↑ Permanence du maire :

J.Y. ROQUINARC'H, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

↑ Permanences des adjoints :

- Y. GALLOU, 1^{er} adjoint : les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- P. BOUCHER, 2^{ème} adjoint : les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- F. LE HER, 3^{ème} adjoint : tous les lundis de 10h à 11h.
- B. PERES, 4^{ème} adjoint : le jeudi 16 janvier de 9h à 11h.

RPAM (Relais Parents Assistants Maternels)

■ Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel ou futur assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (local petite enfance) sur RDV 02.98.36.83.42 ou ram-plabennec@wanadoo.fr

Séance matinée d'éveil et d'échange : le mardi 07 janvier et le mardi 20 janvier 2014.

INFORMATIONS

ENQUETE SUR LE CADRE DE VIE ET DE LA SECURITE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise du **13 janvier au 12 avril 2014** une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat ; la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression...

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

LOGEMENTS LOCATIFS COMMUNAUX & HABITAT 29 à Kersaint-Plabennec

Les personnes intéressées par un logement locatif ou inscrites sur la liste d'attente sont invitées à renouveler leur demande annuellement, pour conserver un ordre prioritaire.

PIECES D'IDENTITE

◆ **Carte nationale d'identité** : 2 photos d'identité identiques et récentes (non scannées et non découpées), 2 justificatifs de domicile (facture d'électricité, d'eau, quittance loyer...), 1 copie d'acte de naissance avec filiation pour une 1^{ère} demande (à la mairie du lieu de naissance), photocopie du livret de famille pour les mineurs et pour les femmes mariées, l'ancienne carte d'identité, l'empreinte de l'index gauche. (*Délai : un mois*)
Concernant le renouvellement de la carte d'identité, si la précédente carte n'est pas présentée au guichet au moment de la demande vous devrez vous acquitter d'un timbre de 25 €.

Information relative à la prolongation de la durée de la carte nationale d'identité sécurisée

La durée de validité de la carte nationale d'identité pour les personnes majeures passera, pour les titres délivrés à partir du 1^{er} janvier 2014, de dix à quinze ans, selon un décret publié au Journal Officiel. Pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la mesure s'appliquera automatiquement. Les mineurs, en revanche, ne sont pas concernés : leurs cartes d'identité garderont une validité de dix ans.

PASSEPORT

L'acquittement du droit de timbre : **86 €** pour les majeurs, **42 €** pour les mineurs, **17 €** pour les mineurs de moins de 15 ans. **RAPPEL : les demandes de passeport sont à faire à la mairie de Plabennec, Guipavas, Brest, Landerneau (Sur RDV).**

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. *Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.*

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Le tableau rectificatif contenant les additions et radiations opérées par la Commission Administrative sera affiché en mairie à partir du **10 janvier**. Les électeurs peuvent le consulter et faire valoir éventuellement leurs réclamations du **11 au 20 janvier 2014** devant le Juge du Tribunal d'Instance.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires :

- ▶ de 17h30 à 18h55 le lundi
- ▶ de 17h00 à 18h55 le mercredi
- ▶ de 10h30 à 11h55 le samedi

Tarifs : 18€ (abonnement familial à partir de trois personnes)
7€ (abonnement individuel).

PERMANENCE DU CONCILIEUR DE JUSTICE

M. Jean-Pierre LUSSOU tiendra sa permanence sur rendez-vous, en mairie de Plabennec, de 14h à 17h le **lundi 13 janvier 2014**. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plabennec.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

-Léo Olivier LE GARS, 18 route de l'Echangeur, né à Brest le 01 décembre 2013.

-Estevann Claude Daniel BOISSIÈRE, 3 route de Saint-Thonan, né à Brest le 17 décembre 2013.

PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

✓ASSISTANTE SOCIALE DPAS : ☎ 02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

CAF - La Caisse d'Allocations Familiales n'a plus de permanence à la Maison du Lac de Plabennec. Les personnes intéressées seront reçues uniquement sur rendez-vous (☎ 0810 25 29 30). Des conseillers répondront à toutes les questions du lundi au vendredi de 9h à 16h.

✓ACCUEIL EMPLOI :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mercredi de 8h30 à 12h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

✓CPAM : Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

✓ARMEE DE TERRE : 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

✓FNATH (association des accidentés de la vie) : Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30.

✓ADMR : L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR sont ouverts tous les jours à la Maison du Lac de 8h à 12h et de 14h à 17h. ☎ 02.98.37.66.41 ou 02.98.37.66.35.

AUTRES PERMANENCES

✓ADS – L'association assure des services et soins à domicile : aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Jestin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎ 02.98.37.66.76.

✓CLIC gérontologique (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

✓PUERICULTRICE :

Permanence de Mme LE BIHAN, tous les mardis de 9h à 12h place de la Mairie Plabennec. ☎ 02.98.83.23.66.

✓CONSULTATIONS POUR ENFANTS :

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven.

☎ 02.98.83.23.66.

URBANISME

Déclaration Préalable (accords)

-BELLEC Lucien, 3 Chemin d'Enez Glas Portsall : Clôture en grillage rigide, 6 rue Anne de Bretagne.

-LE JEUNE Bruno, 16 rue Kergérach : création d'une chambre.

-LE HER François, 22 route de Plabennec : carport.

ANIMATION

ALSH SAINT-THONAN

Programme des mercredis de janvier 2014 :

+ **08/01** : Cuisinons la galette des rois, jeu (la citadelle)

+ **15/01** : Jeu du citoyen du monde

+ **22/01** : Brain Box et jeu des énigmes

+ **29/01** : Code de la route et concours de dessin sécurité routière.

•Pensez à fournir votre attestation de quotient familial 2013 auprès des services de la mairie ou de l'ALSH. Sans cette attestation, le quotient familial 5 sera appliqué.

•Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue.

☎ 06.07.73.23.15 ou ☎ 02.98.01.14.98 ou 09.67.09.36.66.

ACCUEIL DE LOISIRS « AM STRAM GRAM »

PLABENNEC

L'accueil de Loisirs de Plabennec « Am Stram Gram » est ouvert toute l'année. Il accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans à la journée, demi-journée avec ou sans repas. Inscriptions au 02.98.40.49.92, les mardis de 9h30 à 17h30 ; les jeudis de 9h à 12h et les mercredis et vacances scolaires de 10h à 18h30. Mail : clsh.plab@orange.fr

TRETEAUX CHANTANTS DU PAYS DES ABERS

La Communauté de Communes du Pays des Abers organise la cinquième édition des tréteaux chantants. Les sélections pour les habitants de la CCPA (entrée gratuite) auront lieu à :

✓ **Plouvien le mardi 21 janvier**, salle de la Forge à 14h.

✓ **Plouguin le mardi 28 janvier**, salle polyvalente à 14h.

L'animation musicale des sélections : Duo Medley.

Les meilleures voix se rencontreront pour la finale du Pays des Abers le jeudi 13 février, salle de Kergroas de Lannilis à 14h (10€ l'entrée) avec un concert de François BUDET.

Le dépôt des candidatures s'effectue, dès à présent, auprès des mairies concernées (Plouvien et Plouguin) en communiquant le nom, prénom, date de naissance (à partir de 50 ans), adresse, numéro de téléphone et titre de la chanson interprétée.

Les billets pour la finale du Pays des Abers seront prochainement mis en vente exclusivement à l'office de tourisme du Pays des Abers (bureau de Lannilis et Plouguerneau).

ENVIRONNEMENT

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Kéralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00

Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

CCPA - DECHETS MENAGERS

La collecte a lieu toutes les deux semaines les
Mardis 14 & 28 janvier 2014.

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02.98.84.40.35.

DECHETTERIE DE PENVERN PLABENNEC

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé le mardi !!! ☎ : 06.14.71.56.57.

A Noël, C'est la joie des petits et des grands de recevoir des cadeaux bien enveloppés dans un joli papier et des boîtes de cartons à profusion. Dans cette liesse **ne surcharger pas** vos bacs d'ordures ménagères et n'oubliez pas le tri sélectif en mettant chaque déchet au bon endroit (papier d'emballage, cartons aplatis et vidés de tout, et verre dans les colonnes disposées en cet effet).

Nous vous rappelons que les sapins de Noël ne seront pas ramassés par le service de collecte des ordures ménagères. Ils sont à déposer dans les déchetteries ou les aires de déchets verts.

ASSOCIATIONS LOCALES

LES SEMELLES
KERSAINTAISES

LSK



Programme des coureurs à pied :

- ✚ Le 05/01 : Kersaint, galette des rois
- ✚ Le 12/01 : Entraînement à Kersaint
- ✚ Le 19/01 : Entraînement à Kersaint
- ✚ Le 26/01 : Les foulées de la baie de Guissény – 10km (départ à 10h).
- ✚ **Programme des randonneurs :**
- ✚ Le 05/01 : Kersaint, galette des rois
- ✚ Le 12/01 : Guipavas, Vallée du Costour, départ 9h15
- ✚ Le 19/01 : Porsmilin à Plougonvelin, départ 9h
- ✚ Le 26/01 : Kersaint, le menhir.

Les vœux du Nouvel An et la traditionnelle galette des rois seront célébrés le **dimanche 5 janvier 2014**, autour d'un pot au sous-sol de la mairie à 11h45.

CLUB DES MARAIS

L'assemblée générale du club aura lieu le **jeudi 23 janvier** à 11h30, à l'Espace Kreiz-Kêr. Ordre du jour : paiement des cotisations (14€) par adhérent.

Rapport moral : compte rendu de l'année 2013, bilan financier, renouvellement du tiers sortant. A l'issue de l'assemblée, sera servi un apéritif puis un repas. Coût du repas : 15€ par personne. Inscription soit au club ou auprès de Maurice Labasque (02.98.40.11.15) ou de Benoît Léon (02.98.40.11.80) avant le 16 janvier, dernier délai.

Le club propose les activités : dominos, pétanque, marche ou autre proposition sera acceptée. Tous les nouveaux seront les bienvenus.

KERSAINT-MULTISPORTS

Au mois de janvier, les vendredis 10, 17 et 24 janvier, la Zumba durera 1h30 au lieu de 1h pour rattraper les cours qui n'ont pas eu lieu en novembre et décembre.

TBK –Vide grenier

Le TBK organise son 1^{er} vide grenier le **dimanche 09 février** 2014. Les tables sont à réserver auprès de Fabien ou de Lionel au 06.61.20.47.95 ou au 06.52.27.52.99.

Vous pouvez toujours vous inscrire au badminton et/ou au tennis de table.

L'entraînement des jeunes a lieu le mardi soir de 18h30 à 20h et celui des adultes avec Joël le mardi de 20h à 21h (puis jeu libre jusqu'à 23h) et jeu libre le jeudi soir de 20h à 23h. (pas d'entraînement encadré pendant les vacances scolaires).

Les entraînements de la section « tennis de table » sont le jeudi soir de 20h à 22h et le dimanche matin de 10h à 12h.

Contact : Anthony Roy (02.98.40.16.19) ou Patrice Boucher (02.98.40.19.81).

ASK FOOT

ASK récup ! Le Club de Foot vous débarrasse à domicile de votre ferraille, du boulon en passant par la poussette, voiture, vélo, radiateur.... Ceci toute l'année. ☎ 06.19.24.42.66 ou bruno.veranda@orange.fr.

ANNONCES DIVERSES

DON DU SANG

L'amicale pour le don du sang bénévole du canton de Plabennec, antenne Kersaint, invite ses adhérents, sympathisants et donateurs au Pot du Nouvel An qui aura lieu : Le **Vendredi 10 janvier 2014**, à 18 heures, maison du Lac à Plabennec. Merci de nous faire l'honneur de votre présence.

L'HOSPITALITE DIOCESAINE

L'hospitalité diocésaine organise un Kig-ha-Farz le **dimanche 12 janvier**, salle Brocéliande à Ploudaniel, préparé par des bénévoles de l'hospitalité. (Coût : 11€ sans boissons sur place ; 10€ à emporter à partir de 12h). Contact : Benoît Léon 02.98.40.11.80.

AAPPMA

L'assemblée générale ordinaire de l'AAPPMA du Pays des Abers – Côte des Légendes se tiendra le **dimanche 26 janvier** à l'Espace Kreiz-Kêr, Kersaint-Plabennec à partir de 9h30.

Ordre du jour :

-Les rapports : moral, financier, garderie et nettoyage des rivières -Les nouveautés pour 2014.

■ MANOLO PIZZ est présent **tous les samedis soirs** au complexe Félix Guéguen. (Toute l'année et les jours fériés de 17h à 21h) ☎ 06.84.49.96.37.

■ Valentin vous propose ses services pour l'installation et la réparation de matériels informatiques et des cours pour apprendre à utiliser l'ordinateur ou des logiciels ☎ 06.04.17.65.99.

PETITES ANNONCES

- Aide soignante expérimentée, disponible l'après-midi propose ses services à des personnes âgées pour sorties, courses, compagnie sur Kersaint-Plabennec et environs. (Chèque emploi service accepté). Tél 06.60.07.14.58.
- Le groupe scolaire « Les 2 rives » (*Lycée Saint-Joseph et lycée Saint-Sébastien*) vous invite à participer aux portes ouvertes le vendredi 14 février de 17h à 20h et le samedi 15 février de 9h à 13h.

*Pour le bulletin de février, les annonces doivent être déposées en mairie pour le **22 janvier 2014**.*